

Soutien structuré: Accompagnement vers l'emploi des clientèles à mobiliser

C'est quoi?

Nous sommes présents sur les territoires de Rimouski-Neigette et de La Mitis. Chaque comité est formé d'une personne demeurant dans l'une des municipalités du territoire; sauf Rimouski (incluant ses fusions) et Mont-Joli.

Les objectifs du Comité Phares?

- Offrir à la clientèle adulte des rencontres thématiques pour amener les gens à une mise en mouvement vers l'emploi;
- Créer un partenariat avec les autres ressources répondant à divers besoins;
- Faire connaître et rendre accessibles les services du développement d'employabilité dans leur milieu, en collaboration avec des représentants (relayeurs, relayeuses) du milieu;
- Aider la personne à faire le point et se conscientiser sur sa situation face au marché du travail;
- Dépister la clientèle pour la diriger vers Emploi-Québec;
- À la fin de sa participation, la personne aura été dirigée vers le service répondant à ses besoins.



Qui peut être relayeur(euse)?

- Une personne demeurant dans l'une des municipalités du territoire de Rimouski-Neigette ou de La Mitis; à l'exception de Rimouski et ses fusions ainsi que Mont-Joli;
- Une personne qui souhaite créer des mises en mouvement reliées aux conditions socioéconomiques;
- Une personne impliquée et engagée dans sa municipalité ou qui l'a déjà été dans le passé ainsi que ceux qui voudraient s'impliquer.

Quel est le rôle du relayeur(euse)?

Son principal rôle est de dépister dans sa municipalité, les concitoyens ayant des besoins sur le plan de l'employabilité et de faire connaître les ressources et services disponibles pour leur venir en aide, et ce, en étroite collaboration avec la coordonnatrice du Comité Phares d'Action Travail et les autres membres du Comité.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

Josyanne Jean

Coordonnatrice du Comité Phares

Cellulaire: 418 318-3200
Courriel: phare_rn@globetrotter.net